à l'hon. procureur-général du Haut-Canada. Le gouvernement a l'intention de demander à la chambre un vote de crédit suffisant pour pourvoir aux besoins du pays, en attendant que les chambres se réunissent de nouveau. Je rappellerai à la chambre que le budget ordinaire est voté jusqu'au 30 juin, et ceci devra être pris en considération dans le vote dont il s'agit actuellement. Le gouvernement a la ferme intention de continuer à protéger notre fontière. (Ecoutez!) Comme l'a déclaré l'hon. procureur-général, le gouvernement a aussi l'intention de réunir les chambres aussitôt qu'il sera à même de leur faire part des vues du gouvernement impérial; cela dépend, comme de raison, du temps que les ministres pourront être retenus à Londres avant d'avoir une réponse définitive. Mais l'intention du gouvernement est de réunir les chambres le plus tôt possible. (Ecoutes !)

L'Hon. J. S. MACDONALD—Je désire placer un ou deux mots dans la discussion. Le gouvernement change si subitement de politique que nous ne pouvons nullement ajouter for aux déclarations des hon. ministres. On pourra regarder comme bien audacieuse la déclaration que je vais faire, mais je n'hésite pas à le croire, voici ce qui va arriver : si nous adoptons ces résolutions, les hon, ministres vout se rendre en Angleterre et faire rédiger un bill peut-être tout différent, qui les mettra à l'abri de tous côtés, et ils reviendront forcer nos populations de l'accepter à tout risque; ils règleront à leur gré la question des écoles, ils décidecont de même si nous devrions avoir deux chambres dans les parlements locaux, et mille autres détails. Je suis persuadé que tel est le plan de ces messieurs. Ils n'osent point en appeler au peuple, le projet est trop impopulaire; ils vont donc nous passer sur le corps et revenir avec un bill fabriqué à Londres, comme on fit en 1840, et ils imposeront ce bill au Canada. C'est en 1852 ou 1858 qu'on nous apporta un bill modifiant la constitution en ce qui regardait l'augmentation du nombre de représentants, et ce bill personne n'en a jamais bien su l'origine. Or, on va user du mêmo procédé. Nos ministres vont s'entendre en Angleterre avec des délégués du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, pour donner une nouvelle constitution au Canada, et les citoyens du Canada devront accepter cette constitution sous pei .e de passer pour traîtres et rebelles. Nos ministres useront de l'autorité du gouvernement impérial et invoqueront le nom de la Reine pour imposer cette constitution à toutes les colonies, en stigmatisant du nom de traîtres tous ceux qui leur seraient opposés. Ce n'est pas la première fois qu'on a recours à pareil subterfuge. Si le peuple de ce pays leur résiste, les hon. ministres en agiront ainsi, car ils savent bien que l'Angleterre ne demande qu'à nous imposer un lourd fardeau pour notre défense. Influencés par l'accueil flatteur qu'ils vont recevoir en Angleterre, nes ministres vont sacrifier nos intérêts et obtiendront peut-être en retour des titres honorifiques de la plus haute distinction. (Rires).

L'Hon. M. HOLTON—Nous avons déjà vu cela.

L'Hon. J. S. MACDONALD—C'est pour cela que nous pouvons nous y attendre encore. Ils vont arriver en Angleterre en aisant que le pays leur a donné carte blanche. Ils baseront cette audacieuse assertion sur le vote de cette chambre en faveur de la constitution, que présagent au Haut et au Bas-Canada ainsi qu'aux autres provinces, les résolutions qui nous occupent en ce moment. Alors le parlement anglais se dira ceci : " Voici les hommes les plus intelligents de ces provinces, les chefs des deux partis, des hommes qui, depuis huit ou dix ans, jouissent de la confiance de leurs compatriotes." Mais si le parlement pouvait lire ce que ces hommes ont dit et écrit les uns des autres, il se demanderait si les autours de l'infamie et de la honte sont les plus aptes à dresser un bill propre à produire la paix et le repos du pays, une mesure qui, d'après les propres paroles de l'hou. membre pour South Oxford (M. Brown), réglera pour toujours les difficultés qui existent entre le Haut et le Bus-Canada. (Ecoutez!) Je proteste énergiquement contre cet attentat à nos droits. Je proteste parce qu'on nous demande de voter ies yeux fermés et de galté de cœur l'abandon de nos droits et de nos libertés. Nous avous appris à nos frais quelles extravagances peuvent faire nos plus habiles financiers lorsqu'ils sont hors de l'atteinte de l'opinion publique. Le pays était fatigué d'eux, et ils ont formé cette coalition pour se fortifier. Et voilà les hommes qui vont nous apporter d'Angleterre une nouvelle constitution! Je ne suis pas prophète, M. l'ORATEUR; on ne l'est point en son pays; mais je vous prie, M. l'ORATEUR, de vous rappeler ce que je viens de dire au sujet des tours de passe-passe que nous préparent les hon. ministres. (Écoutes!)